

Distr.
RESTREINTE

UNEP/WG.133/2
15 mars 1985

FRANCAIS
Original: Anglais

Réunion consultative sur les besoins
en traitement de données du PAM

Athènes, 14-15 mars 1985

RAPPORT FINAL

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

REUNION CONSULTATIVE SUR LES BESOINS EN TRAITEMENT DE DONNEES DU PAM

Athènes, 14-15 mars 1985

Rapport final

1. La réunion a été ouverte par M. A. Manos, Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée, qui a présenté un aperçu des activités actuelles du PAM. Il a souligné que cette réunion avait été convoquée pour préparer un plan de traitement des données dans les six centres séparés du point de vue géographique que constitue le réseau de coordination du PAM, tenant compte qu'il est nécessaire d'utiliser de façon efficace les ressources limitées tant du point de vue économique que du personnel. Ce plan, sous forme de rapport de la réunion consultative, sera soumis au Directeur exécutif du PNUE pour aider à préparer les aspects relatifs au traitement des données des propositions pour 1986-1987 qui seront présentées à la prochaine session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Gênes, Italie, septembre 1985).
2. L'ordre du jour qui figure à l'annexe I a été approuvé. La liste des participants est jointe en annexe II. M. L. Jettic a présidé la réunion et M. P. Lees a rempli les fonctions de secrétaire et de rapporteur.
3. Au cours de la discussion générale qui a suivi, il a été convenu que, bien que l'objectif du PAM soit de créer une base scientifique pour la coopération internationale dans le domaine de la gestion de l'environnement de la mer Méditerranée, il ne suffit pas de suivre une démarche essentiellement scientifique quant au programme de travail ou à ses aspects concernant le traitement des données. La tâche principale consiste à coordonner, ce qui comprend la gestion des finances et du projet, la préparation des réunions et le maintien des liaisons appropriées avec les organisations qui participent au plan.
4. Il a été en outre convenu que bien que les données collectées spécifiquement pour le PAM par l'intermédiaire du MED POL ou d'autres efforts doivent former la base de l'évaluation scientifique, il faut aussi éventuellement utiliser d'autres informations dont l'origine est extérieure au réseau du PAM. Ces fichiers de données ne doivent pas être répétés comme fichiers du PAM, mais les experts intéressés devraient s'y référer et les résumer par rapport aux différents projets ou aux diverses activités. Dans de nombreux cas, ceci nécessiterait l'utilisation d'équipements informatiques plus complexes que ceux dont disposera le PAM de façon permanente. On n'a pas en fait prétendu que les fichiers ou les systèmes informatiques du PAM seraient, en eux-mêmes, suffisants pour la modélisation compliquée de l'environnement marin de la mer Méditerranée.

5. Il a été souligné qu'il était nécessaire d'avoir des méthodes appropriées pour un échange de données et de documents traités entre les centres. Il a été noté qu'en ce qui concerne le traitement de texte, on pouvait mieux atteindre cet objectif si tous les centres possèdent un équipement de même fabrication, qui soit pratique en terme d'entretien et de fonctionnement. En ce qui concerne le transfert d'importantes quantités de données, le représentant du Groupe de travail de la COI sur l'échange international des données océanographiques a présenté le concept du GF3, un ensemble normalisé de formats d'échange de données pour données sur bande magnétique, indiquant que le Groupe de travail est disposé à offrir son assistance si le GF3 est accepté au PAM comme format pour l'échange de données.
6. Le rapport préparé par le consultant M. Alagic (Yougoslavie) a été discuté. Les participants ont été d'accord sur la conclusion du secrétariat selon laquelle il s'agit d'une situation idéale en ce qui concerne le traitement scientifique des données mais qu'il diminue beaucoup trop les besoins existants en traitement de texte et en traitement de coordination administrative et financière. Ils ont accepté la conclusion que l'équipement WANG pouvait satisfaire la plupart des besoins actuels ou escomptés et qu'il n'était pas nécessairement conseillé d'utiliser à grande échelle la technique de base de données bien que de petites bases de données pourraient sans doute être largement utilisées. Dans le cas du Plan Bleu, il a été accepté qu'aucune de ces deux conclusions ne pouvait être appliquée. Le Directeur du Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires a montré qu'il était déçu que M. Alagic ne se soit ni rendu au Centre ni n'ait tenu compte de façon appropriée des besoins de ce dernier.
7. Une discussion a suivi l'inspection de l'équipement actuel de l'Unité de coordination aboutissant à une recommandation selon laquelle en 1986 la configuration devrait être complétée par un terminal d'ordinateur professionnel (PC) en 1985 (pour l'échange de disquettes) et par une unité de disques supplémentaire, les télécommunications devant aussi être améliorées pour les liaisons avec les autres ordinateurs. Il a été considéré nécessaire d'acquérir une logicielle pour la cartographie des côtes, espérant que ceci pourrait être obtenu sans frais pour le PAM.
8. Les besoins du Plan Bleu en ce qui concerne le remplacement de l'ordinateur numérique VAX dont il disposait auparavant par l'intermédiaire du MEDEAS, ont été longuement discutés. Le secrétariat du Plan Bleu a présenté deux solutions possibles; location du matériel par contrat avec PRINCIPIA (organisme privé de traitement de données, situé à côté des locaux du Plan Bleu); ou achat d'un VAX qui serait utilisé exclusivement par le Plan Bleu.
9. Les participants ont accepté le contrat avec PRINCIPIA en tant que seule méthode pratique pour le Plan Bleu permettant de traiter les données pour 1985. A ce moment-là, aucune donnée confidentielle ne sera enregistrée et il a donc été recommandé que les fonds disponibles pour 1985 soient utilisés pour le traitement chez PRINCIPIA.

10. Aucune des deux méthodes proposées n'a été considérée comme étant la meilleure possible pour la période 1986-1987. Une prorogation du contrat avec PRINCIPIA impliquerait que l'on utilise des données confidentielles du MED POL sur un appareil appartenant à une organisation commerciale, ce à quoi les Parties contractantes sont directement opposées dans une décision. L'achat d'un ordinateur VAX par le Plan Bleu entraînerait des coûts supplémentaires et soulèverait des difficultés au cas où le Plan Bleu ne fonctionnerait plus à Sophia Antipolis.
11. Une autre possibilité a alors été suggérée, celle d'un traitement par une liaison de transmission de données louée au Centre informatique international de Genève. Il a été décidé que les coûts d'une telle possibilité seraient examinés et, que s'il ressort qu'ils sont inférieurs à ceux proposés dans le cas de l'achat d'un VAX, en offrant les mêmes services, il faudrait choisir cette solution. Il a été noté qu'un tel changement de matériel entraînerait des coûts supplémentaires pour le Plan Bleu à cause de la reprogrammation, mais à long terme présenterait des avantages, y compris ceux ayant trait à un accès continu, si le Plan Bleu cessait de fonctionner après 1987. Pour le traitement de texte et les possibilités d'échange de documents, il faudrait fournir au Plan Bleu un ordinateur professionnel Wang (PC) semblable à celui d'autres centres.
12. Le principe consistant à équiper les centres de Malte, de Tunis et de Split d'une unité de traitement de texte Wang OIS-50, comprenant un poste de travail normal, un ordinateur professionnel Wang (PC) et une imprimante à marguerite (daisy wheel printer) (dont le coût s'élève à environ 20.000 dollars E.U.) a été accepté pour la base du fonctionnement dans chaque centre. Les participants ont convenu que, particulièrement dans le cas de Split et de Malte, les besoins étaient urgents et ont recommandé de commander le matériel aussi vite que possible.
13. En ce qui concerne le Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires, la réunion a aussi recommandé que le matériel de traitement de texte Wang qui avait été proposé soit équipé d'un système qui le relie à la grande unité centrale. A cette fin, le PAP/CAR procédera à une estimation complète des coûts qui sera incluse dans les documents relatifs aux questions budgétaires pour la prochaine réunion des Parties contractantes.
14. En ce qui concerne le Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures, les participants ont pleinement appuyé ce qui avait été demandé à savoir que, les fonds appropriés soient alloués pour l'équiper d'un système informatique de traitement de texte, comme il est indiqué ci-dessus. Ces fonds devront, dans la mesure du possible, être disponibles en 1985. Afin d'améliorer les installations télex du Centre, il conviendrait de mettre à sa disposition en 1986 un matériel dont le coût s'élève à 8.000 dollars E.U.
15. En ce qui concerne le Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées, l'équipement de traitement de texte de base mentionné ci-dessus a été recommandé, sans qu'il soit nécessaire de prévoir une installation supplémentaire pour la période 1986-1987.

16. Une longue discussion s'est tenue quant aux possibilités d'entretien du matériel des CAR. La réunion a accepté la proposition du secrétariat selon laquelle l'ingénieur électronique de l'AIEA (M. Barisic) qui s'occupe de l'entretien du matériel électronique scientifique du PAM, reçoive une formation pour l'entretien des systèmes Wang OIS et PC. Les participants ont aussi recommandé qu'au lieu de suivre la proposition du secrétariat qui fournirait une imprimante de rechange de haute qualité pour remplacer temporairement toute imprimante défectueuse dans un CAR, chaque centre devrait avoir une imprimante PC, disponible sur place (avec possibilité de service) dont le coût s'élève à environ 1000 dollars E.U. pour chaque unité.
17. Les participants ont pensé que le document que le secrétariat avait préparé pour la réunion était extrêmement utile et reflétait bien les besoins véritables des centres du PAM quant à l'utilisation d'un système informatique; il répondait aussi à ces besoins autant que possible, restreint par les contraintes budgétaires et un personnel limité. Ils ont recommandé qu'il soit modifié à la lumière des discussions qui se sont déroulées lors de la réunion et publié à nouveau en tant que plan intégré de traitement des données pour le PAM.
18. La réunion a pris fin à onze heures trente, le 15 mars 1985.

Annexe I

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

REUNION CONSULTATIVE SUR LES BESOINS EN TRAITEMENT DE DONNEES DU PAM

Athènes, 14-15 mars 1985

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Discussion des objectifs et des méthodes d'ordre général concernant les données du PAM
4. Discussion des questions spécifiques à chaque centre
 - (a) L'Unité de Coordination (Athènes)
 - (b) Le Centre d'activités régionales du Plan Bleu
 - (c) Le Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures
 - (d) Le Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires
 - (e) Le Centre d'activités régionales des aires spécialement protégées
 - (f) Le Laboratoire international de radio-activité marine de l'AIEA
5. Adoption du rapport y compris les recommandations sur les principes généraux, les objectifs à court terme et à long terme, le matériel et le personnel.
6. Clôture de la réunion.

Annex II

LIST OF PARTICIPANTS

BLUE PLAN

Mr. Michel Grenon
Scientific Director, Blue Plan
Place Sophie Laffitte
Sophia Antipolis
06560 VALBONNE
France

Tel. No. (93) 74.26.00
Telex No. 461311 CEFIGRE F

INTERNATIONAL LABORATORY
OF MARINE RADIOACTIVITY
(IAEA)

Mr. S. Aston
IAEA (ILMR)
c/o Musée Océanographique
MC-9800 Monaco

Tel. No. (93) 30.15.14
Telex No. ILMR 479378

INTERGOVERNMENTAL OCEANOGRAPHIC
COMMISSION (IOC/IODE)

Mr. N.C. Flemming
Director of MIAS
Institute of Oceanographic Sciences
Wormley
Godalming
Surrey GU8 8B5
United Kingdom

Tel. No. (42879) 4141
Telex No. 858833 OCEANS G

INTERNATIONAL UNION
FOR CONSERVATION OF NATURE
AND NATURAL RESOURCES(IUCN)

Mr. Duncan Mackinder
Computer Services Unit,
IUCN Conservation Monitoring Centre
The Herbarium
Royal Botanic Gardens, Kew
Richmond, Surrey, TW9 3AE
United Kingdom

Tel. No. (1) 948 4363
Telex No. 817036 SCMU G

PAP/RAC, SPLIT

Mr. Arsen Pavasovic
Director
PAP Regional Activity Centre
Urbanisticki Zavod Dalmacije
Kr. sv. Ivana 11, P.O. Box 74
58000 Split
Yugoslavia

Tel. No. (58) 43.499
Telex No. 26477 YU URBS

REGIONAL OIL COMBATING
CENTER (ROCC)

Mr. Michel Voirin
Director
Regional Oil Combating Centre for the
Mediterranean Sea
Manoel Island
Malta

Tel. No. 37296
Telex No. 1414 MW

UNITED NATIONS ENVIRONMENT
PROGRAMME

Co-ordinating Unit for the
Mediterranean Action Plan
48 Leoforos Vassileos
Konstantinou

GR-11635 Athens
Greece

Tel. No. 7244536
Telex No. 22 2611 MEDU GR

Ms K. Altiner
Data Processor

Mr. S. Civili
Marine Scientist

Mr. I. Dharat
Programme Officer

Mr. G. P. Gabrielides
FAO Senior Fishery Officer (Marine Pollution)

Mr. L. Jetic (Chairman)
Senior Marine Scientist

Mr. A. Manos
Co-ordinator

Ms M. Marquet
Administrative Officer

Mr. Rafael Mujeriego (Consultant)
Professor of Sanitary Engineering
ETS Ingenieros de Caminos
Universidad Politecnica Barcelona
Jorge Girona Salgado 31
08034 Barcelona
Espana

Tel. No. (3) 204.82.52

Mr. P. Lees (Secretary/Rapporteur)
Chief, Computer Unit
UNEP,
Palais des Nations
CH-1211 Geneva 10
Switzerland

Tel. No. (22) 98 58 50
Telex No. 28877 UNEP CH